Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 029-212901250-20250626-26062025_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
29390
LEUHAN

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de juin à dix-neuf heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony, JAFFRÉ Marc, DUIGOU Myriam, LAURIER Alain, SELMY Jean-Pierre, BAUDET Jennifer, QUEIGNEC Patrick, JORAND Delphine

Madame Nathalie VIVIER donne pouvoir à Monsieur Anthony MARCHAND
Madame Valérie PACAUD donne pouvoir à Madame Martine QUÉMÉRÉ
Monsieur Guy LE DU donne pouvoir à Monsieur Michel LE ROUX

Absent : RIVOAL Mathieu

Convocation :
le 19 juin 2025

Madame QUÉMÉRÉ Martine a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers:

en exercice : 15
présents : 11
votants : 14

OBJET : Convention de mise à disposition de terrain avec ATC France – Renouvellement

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 7 juin 2019 une convention a été signé avec la société ATC France afin d'occuper une surface de 80 m² environ, avec un chemin d'accès de 250 mètres, sur la parcelle I 1674 à Ty Louët pour implanter une antenne relais.

Cette société est spécialisée dans l'hébergement d'équipements télécom, elle gère notamment toutes les prestations relatives à la construction, au déploiement, à la commercialisation et à l'exploitation de sites points hauts.

Le bail initial est arrivé à son échéance, Maire propose au Conseil municipal de renouveler cette convention .
Vu la convention proposée par ATC France, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal:

- Approuve la convention portant sur la parcelle I 1674 sise à Ty Louët
- Autorise le Maire à signer la convention avec ATC France
- Autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier

MAIRIE DE LEUHAN
29 (Finistère)